

Écrit par Unaibode - AEEIBO
Lundi, 22 Octobre 2012 17:41 -



Lundi 22 octobre 2012 - L'Union Nationale des Associations d'Infirmiers de Bloc

O
pératoire

D

iplômés d'Etat (UNAIBODE) et l'A

ssociation des

E

nseignants des

Ecoles d'I

nfirmiers de

B

loc

O

pératoire

(AEEIBO) n'ont toujours pas reçu la moindre réponse des pouvoirs publics à leur
demande de

renforcement

,
en urgence

,
de la
qualité

et de la
sécurité

dans les

blocs

opératoires

. Reçus il y a plus d'un mois

,
au Ministère des affaires sociales et de la santé

,
les associations
avaient demandé la reconnaissance
de leur métier par
la

modification

de l'

article

R.4311-11

du

Code

de la

Santé

Publique

qui

précise

ra la nature

des

actes

exercés

« prioritairement » par les

IBODE

, afin de leur reconnaître la

«

p

ratique exclusive

d'actes

prescriptibles

par le

chirurgien

»

.

Parce qu'il y a une mutation sans précédent, parce que la sécurité à l'hôpital et au bloc opératoire en particulier , constitue une responsabilité régalienne de l'E

tat, les

«

lbode

»

, clé de voute de la sécurité de l'opéré, demande
nt

l'engagement

nt d'une politique volontariste.

Ces textes sont prêts depuis des mois, voire des années. L'infirmier spécialisé au bloc opératoire est un pilier de l'équipe chirurgicale

I

ors des opérations et de leur préparation

. Laisser aujourd'hui des

p

rofessionnels dans le flou le plus total quant aux actes qu'ils sont autorisés à faire, voire laisser des hôpitaux et cliniques les remplacer par des personnels non diplômés met tout simplement la vie des opérés en danger.

Dans le cadre de leurs nombreuses réunions et travaux avec le ministère (depuis 2006)

les lbode ont démontré la spécificité de leur
métier

et la nécessité de faire reconnai
tre des

actes qui leur seraient réservés au regard de leurs responsabilités et de leur autonomie d'action dans la gestion des risques au bloc opératoire.

L'Unaibode et l'Aeeibo demandent en urgence la modification de l'article R.4311-11 du Code de la Santé Publique avec une formulation qui place la sécurité de l'opéré comme axe prioritaire.

L'Unaibode est l'association qui regroupe les associations d'infirmiers de bloc opératoire et défend la qualification des quelques 6.000 IBODE qui exercent en France dans le secteur public et le secteur privé.

Sans eux, il ne peut y avoir de fonctionnement sécuritaire des blocs opératoires.